

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 16 août 2019

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille  
M. POSSELT Henri a donné procuration à M. LEONARD Vincent.  
Mme Estelle SCHWARTZ a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.  
Mme MARQUAND Catherine a donné procuration à Mme JAOUAD Marie-Christine.

La séance débute à 20 heures 00. Le compte rendu de la réunion du 19 juillet 2019 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Philippe DRUI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Une minute de silence est observée en hommage et mémoire de M. Jean-Mathieu MICHEL, maire de SIGNES, renversé par une camionnette dans le cadre de ses fonctions.

**086-2019 Tarifs périscolaires applicables à la rentrée scolaire de septembre 2019** : Le maire précise les bilans des activités périscolaires depuis sa mise en œuvre en septembre 2016. Il rappelle les grandes lignes des changements intervenus depuis (perte d'aides de l'Etat pour des contrats aidés, perte de l'aide financière de l'Education Nationale suite au retour des rythmes scolaires à 4 jours, évolution des tarifs des repas, ...) ayant pour conséquence un d'ajustement des tarifs périscolaires effectué à la rentrée de septembre 2018 pour l'année scolaire 2018/2019.

Les bilans des 3 dernières années d'activités périscolaires se résument par des déficits de

20.847 € pour l'année 2016 - 2017

34.350 € pour l'année 2017 - 2018 (perte des aides pour les contrats aidés)

31.361 € pour l'année 2018 - 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, définit les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, comme suit :

Durée (h)	1	1,5	1	1	3	4,5
Horaires	7h30 à 8h30	12h00 à 13h30	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00	Mercredi matin	GLOBAL
		+ REPAS	+ GOÛTER			JOURNEE
Tranche A	0,70	5,80	1,15	0,70	2,10	8,35
Tranche B	1,00	6,25	1,45	1,00	3,00	9,70
Tranche C	1,25	6,63	1,70	1,25	3,75	10,83
Tranche D	1,50	7,00	1,95	1,50	4,50	11,95
Tranche E	1,80	7,45	2,25	1,80	5,40	13,30

Le tarif du repas (4,75 € T.T.C) reste inchangé, et est également applicable aux adultes qui souhaitent en prendre.  
Le tarif du goûter à 0,45 € reste également inchangé.

Le maire précise également les mesures qui vont être mises en œuvre pour limiter les situations d'impayés à la rentrée de septembre 2019 et durant toute l'année scolaire.

### **087-2019 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2018 :**

Le maire présente les grandes lignes du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau - exercice 2018, dont une copie peut être consultée au secrétariat de mairie sur simple demande. Pas de remarques particulières sont formulées par les conseillers municipaux présents.

**088-2019 Remboursement des charges 2018 pour certains locataires :** Le maire rappelle la délibération du 29 mars 2019 et explicite ses discussions avec les services de la trésorerie dans le cadre de la régularisation de ces charges.

Il précise le détail des charges annuelles de l'année 2018 (eau, électricité, fuel, frais ascenseur, entretien chauffage) pour chaque locataire concerné. Les détails des charges seront transmis à chaque locataire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers municipaux, valide le montant total à recouvrer par locataire comme suit :

Immeuble 20, rue du Général Eblé

° M. Alexandre CONRAD : **598,83 €**

Immeuble 2, rue de l'Etang

° M. Jean-Claude HILPERT : **563,67 €**

**089-2019 Subventions aux associations :** Une subvention de **115,55 €** est accordée à l'association des arboriculteurs pour le remboursement de frais liés à l'acquisition de denrées alimentaires (85,55 €) pour une activité de chasse aux œufs de 3 heures au périscolaire (30 €). La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents.

Une subvention de **102,43 €** est accordée à l'U.S St-Jean pour le remboursement de frais liés à l'organisation du 14 Juillet 2019. La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents.

**090-2019 Demande de budget exceptionnel 2020 pour l'école élémentaire :** Le maire fait lecture de la demande de la directrice de l'école élémentaire du 23 juillet 2019 quant à l'acquisition de 9 manuels de français à 125,10 € et de 1 boulier de calcul à 62 € soit un montant total de **187,10 € T.T.C.** Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide l'acquisition de ces matériels sur le budget spécial pour l'année 2020.

**091-2019 Enquête publique pour les travaux du Muhlgraben :** Le maire rappelle au conseil municipal l'historique des travaux relatifs à la restauration et à la renaturation du ruisseau Muhlgraben en amont et en aval du pont de la RD 674, porté par la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie. Il précise les modalités de l'enquête publique qui se déroulera du 25 septembre 2019 au 25 octobre 2019 inclus.

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie de Saint-Jean Rohrbach le jeudi 26 septembre de 17h 30 à 19h.

Conformément à l'article R181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal aura à donner son avis sur la demande d'autorisation dès le début de la phase d'enquête publique et au plus tard, quinze jours suivant la clôture de celle-ci, soit le 09 novembre 2019 au plus tard.

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

### **092-2019 Participation des habitants pour le retour de jumelage SOTZWEILER du 25 août 2019 :**

Le maire présente le menu retenu au restaurant « Chez Martine » au tarif de 25 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte cette proposition. Les personnes de la localité, qui souhaitent y participer, s'acquitteront de la participation correspondante via un chèque de 25 € émis à l'ordre du trésor public.

**093-2019 Achat d'une débroussailleuse sur roues** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte le devis des Ets MARTIN de DIFFEMBACH-LES-HELLIMER d'un montant de 3.500,00 € H.T soit 4.200,00 € T.T.C pour l'acquisition d'une débroussailleuse sur roues.

**Divers et communication** : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- ° Départ de l'archiprêtre Sébastien ROCH de SARRALBE au 1er septembre 2019 et installation de l'Abbé Francis KLASER.
- ° Précisions sur les remarques formulées lors de l'enquête publique, les remarques des P.P.A, les réponses apportées au commissaire enquêteur ainsi que le rapport de clôture du commissaire enquêteur.
- ° Correspondance du Conseil départemental relative aux relevés de vitesse et du nombre de véhicules effectués en mai 2017.
- ° Réunion avec certains P.P.A à prévoir en septembre. Approbation du PLU lors de la réunion prévue le 04 octobre 2019 à 20 h avec l'instauration du D.P.U.
- ° Signalement de déplacements de personnes la nuit sans aucune signalétique. Une prochaine information aux habitants en fera référence.
- ° Travaux pour la réfection du mur intérieur de l'ancien cimetière via bénévoles par l'intermédiaire d'une prochaine information aux habitants.
- ° Courrier du maire de PUTTELANGE AUX LACS pour la fermeture de la Poste du 1<sup>er</sup> au 13 juillet 2019.
- ° Courriers adressés à la D.D.P.P de METZ et à M & R Avocats sur la problématique des chats errants.
- ° Courrier de la CASC pour la mise à jour des valeurs locatives en vue d'optimiser les bases fiscales locales.
- ° Réponses négatives du Conseil départemental pour les 2 demandes de subventions AMISSUR déposées.
- ° Prix du concours des maisons fleuries 2019 à définir lors de la prochaine réunion.
- ° Prochaines réunions du conseil municipal : mardi 10 septembre 2019 à 20 heures et vendredi 04 octobre 2019 à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 55. Publié le 20 août 2019.

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
Mme DRUI Anne	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
Mme JAOUAD Marie-Christine			M. SAUVEGET Nicolas
		M. WILSIUS Régis	